

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 5 (1917)

Heft: 59

Artikel: Premières expériences

Autor: E.P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-252728>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 2.50
 ETRANGER... » 3.50
 Le Numéro.... » 0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
 Compte de Chèques I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

La case, par an Fr. 18.—
 2 cases. » » 35.—
 La ligne, par insertion » 0.25

SOMMAIRE : Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — *In memoriam* : le pasteur J. Courvoisier. — Premières expériences : E. P. — Appel des femmes de Belgique aux femmes des pays neutres. — La question des ministères féminins : E. CHOISY. — Ce que disent les journaux féministes. — Lettre d'Angleterre : la situation actuelle du suffrage féminin en Grande-Bretagne : M. SHEEPSHANKS. — Notre Bibliothèque : *La recherche de la paternité d'après le Code civil suisse et la loi fédérale sur les rapports de droit civil*; *Responsabilités*; livres reçus.

Alliance Nationale de Sociétés Féminines Suisses

XVII^{me} Assemblée Générale

Samedi 13 et Dimanche 14 Octobre 1917
 à AARAU¹

ORDRE DU JOUR :

Samedi 13 Octobre, à 2 heures de l'après-midi

ASSEMBLÉE

1. Appel des déléguées.
2. Rapport du Comité.
3. Rapport de la Trésorière.
4. Fixation du lieu de la prochaine Assemblée générale.
5. Proposition du Comité. (Congrès pour les intérêts féminins).
6. Motion de la Société suisse des Sages-femmes.
7. Rapport de la Commission de révision des statuts et votation.
8. Rapports des Commissions.
9. Imprévu.

RÉUNION PUBLIQUE

à 8 h. 15 du soir

Exposé de M. le Prof. GROSSMANN, Président de la Section zurichoise de la N. S. H.

Du rôle des Femmes dans l'Education nationale de notre Jeunesse.
 Discussion.

Dimanche 14 Octobre, à 11 heures du matin

CONFÉRENCE

de M^{me} J. MERZ, de Berne.

Les Associations de Ménagères
 Discussion.

REPAS EN COMMUN

à 1 heure de l'après-midi à l'HOTEL GERBER (cartes à 3 fr.)
 Prière de se munir de sa *carte de pain*.

M^{mes} les Déléguées sont priées de se trouver le SAMEDI à la salle des séances une demi-heure avant l'ouverture de la séance, pour y recevoir leurs CARTES DE VOTE qui leur seront remises en échange des cartes blanches.

¹ Par suite d'une invitation des Sociétés féminines d'Aarau.

IN MEMORIAM

Le pasteur James COURVOISIER

Nous avons le chagrin d'annoncer à nos lecteurs le décès d'un membre du Comité de notre journal : M. le pasteur Courvoisier, de la Chaux-de-Fonds, décédé le 28 août dernier à l'âge de 78 ans.

Il ne nous appartient pas de retracer ici cette longue et bien-faisante carrière consacrée au pastorat, et ouverte à la compréhension de toutes les aspirations, de toutes les revendications modernes. C'est dire que M. Courvoisier, comme son admirable compagne, fut un féministe de la première heure, fondateur, puis membre pendant longtemps du groupe suffragiste de la Chaux-de-Fonds. Lors de la création de notre journal, il nous avait donné de précieux encouragements, tant moraux que pécuniaires, et avait bien voulu accepter, ce dont nous lui serons toujours reconnaissantes, de faire partie du Comité du *Mouvement Féministe*, apportant ainsi à une entreprise que d'aucuns qualifiaient de téméraire l'appui de son nom et de sa grande autorité. L'état de sa santé ne lui permit malheureusement jamais de participer aux séances de ce Comité, mais il en suivait les travaux avec intérêt, donnait son avis à leur égard, et collabora même directement à notre journal, en lui envoyant des notes sur le féminisme en matière ecclésiastique et scolaire. A côté de ses qualités profondes, il avait le don de charmer, et de rendre par cela même sympathiques les causes qui, comme la nôtre, lui tenaient à cœur.

Que M^{me} Courvoisier et sa famille veuillent bien trouver ici l'expression de toute notre respectueuse sympathie.

Le Mouvement Féministe.

Premières expériences

Le décret voté par le Grand Conseil neuchâtelois, le 21 novembre 1916, reconnaissant aux femmes le droit de vote en matière ecclésiastique, a reçu sa première application les 4 et 5 août dans trois paroisses du canton ; à Cortaillod pour l'élection d'un pasteur, à Bôle et à Buttes pour compléter le collège des anciens.

Très obligeamment prévenue par M. le Chef du Département des Cultes, l'Union Féministe avait pris ses mesures pour que les femmes ne laissent pas passer inaperçue cette première occasion de faire usage de leur droit. La propagande a été facilitée à Bôle par l'existence du groupe suffragiste de Colombier-Bôle, et à Cortaillod par la présence de membres de l'U. F. de Neuchâtel. A Buttes, c'est le pasteur lui-même qui a réuni les femmes pour les initier à leurs nouvelles fonctions.

Nous avons eu la joie de constater que la participation des femmes au scrutin a été remarquablement forte. A Buttes elle a été de $\frac{1}{3}$ des votants; à Cortaillod, de 87 sur 191, et même, à Bôle, de 32 sur 58. Sauf, semble-t-il, à Buttes, les femmes n'ont pas présenté de candidat particulier. Elles se sont, d'ailleurs, montrées moins timides qu'on n'aurait pu le penser, et même celles qui n'avaient jamais songé à revendiquer le droit de vote ont paru tout heureuses de pouvoir l'exercer. Les adversaires du suffrage féminin ont eu la surprise de voir qu'elles n'y avaient rien perdu de leur grâce, que tout s'était passé fort honnêtement et tranquillement, et que les élus étaient bien choisis. Et maintenant, l'expérience va se poursuivre de village en village, préparant les esprits à d'autres innovations.

E. P.

Appel des Femmes de Belgique aux Femmes des pays neutres

Lettre ouverte.

O vous qui n'avez point connu l'étreignante angoisse de votre patrie, menacée, meurtrie ou profanée; vous qui n'avez point senti les craintes lancinantes pour des êtres chers exposés aux balles ennemies; vous qui n'avez point souffert les horreurs de l'invasion, écoutez le cri de détresse des femmes de la Belgique violente.

Nous qui avons écrit ces lignes ou qui y avons adhéré, nous croyons pouvoir parler au nom des femmes belges, chrétiennes ou non croyantes, mères de famille et célibataires, travailleuses des campagnes et travailleuses des villes, femmes d'œuvres, artistes et femmes de lettres, bourgeoises modestes et ménagères pauvres, toutes communiant avec nous dans une même douleur et dans une même révolte devant l'odieuse déportation des travailleurs belges, réduits aux travaux forcés en Allemagne contre leur propre patrie.

Nous savons que dans le monde entier des sympathies se préoccupent de nos souffrances. Cependant, après un cri d'indignation qui a dû retentir par toute la terre, les nations neutres ne vont-elles pas s'accoutumer au spectacle de cette iniquité nouvelle venant après tant d'autres, ne vont-elles pas se décourager de protestations, jusqu'à présent sans effet, et trouver inopportunes à la longue les plaintes des opprimés?...

Notre Belgique est une prison où ne pénètrent guère les bruits du dehors et d'où les plaintes s'échappent difficilement vers les pays libres: nous ignorons si vous avez pu lire les protestations vibrantes adressées à nos tyrans par nos évêques, notre magistrature, nos sénateurs et nos députés, nos conseils provinciaux; nos administrations communales, nos syndicats ouvriers, nos industriels et par tant d'autres groupes constitués ou personnalités d'initiative.

Nous ignorons si l'attentat que nous subissons vous est connu dans toute son infamie réelle.

Non! nos chômeurs ne sont pas une charge pour les finances allemandes puisqu'ils sont nourris et soutenus par nos ressources nationales et par les largesses de l'étranger.

Non! ils ne sont pas un danger puisque nulle part l'ordre public n'a été troublé!...

Les Allemands feignent la compassion pour notre indigence: que ne nous laissent-ils répartir à notre gré nos pauvres ressources, au lieu de drainer les productions de notre sol vers l'Allemagne et de nous accabler d'amendes et de contributions de guerre: que l'on songe à la charge écrasante que représentent pour notre petit pays en deux ans un million d'impôts et quatre milliards de réquisitions de toute nature.

Ils prétendent nous débarrasser de nos sans-travail pour notre plus grand bien: pourquoi prennent-ils alors plus d'ouvriers en activité que

d'autres? Pourquoi choisissent-ils les artisans les plus habiles et ceux dont ils ont le plus besoin? Pourquoi enlèvent-ils en masse les cultivateurs et les fermiers? Pourquoi enfin exercent-ils une pression tantôt si perfide, tantôt si violente pour obtenir de leurs victimes des engagements dits *volontaires*?

Il faut avoir assisté à ces nouveaux marchés d'esclaves pour comprendre tout le cynisme de cette formule:

« Si vous signez, vous aurez un gros salaire, vous serez bien traités, vous obtiendrez des congés, votre famille recevra une indemnité; et si vous ne signez pas, vous serez privés de nourriture et condamnés aux travaux forcés. »

C'est là ce que l'Allemagne appelle des *engagements volontaires*...

On les chasse vers la gare en ramenant à coups de fouet ceux qui sortent des rangs; on les entasse dans des fourgons à bestiaux, on les y tient enfermés des heures et parfois deux jours entiers sans nourriture, sans air, dans des conditions d'hygiène lamentables, avant de les expédier au pays de l'esclavage moderne.

C'est là ce que le gouverneur général de Belgique estime: « Une évacuation effectuée de la manière la plus humaine possible. »

Le soir, aux abords des voies ferrées, l'on entend s'échapper des fourgons les imprécations de haine, les gémissements de ceux qui ont froid et qui ont faim; ou encore, quand les âmes se reprennent, l'hymne à la patrie aimée pour laquelle on souffre, le chant vibrant, presque sauvage, de la « Brabançonne », lancé en défi à ceux qui réduisent le corps en servitude, mais n'ont point dompté les volontés.

Pourquoi les Belges se laissent-ils conduire au sacrifice comme un troupeau? se demandent peut-être ceux qui savent que, sur les champs de bataille, les Belges se sont conduits en lions.

Oh! si nous pouvions résister! combien de poitrines se sont gonflées, frémissantes, à cette seule pensée!

Mais que faire! toute résistance en masse est impossible puisque toutes les armes ont été saisies: que peut faire le poing contre la baïonnette?

Plus d'un pourtant aurait voulu résister malgré tout, faisant le sacrifice de sa vie; ce qui les arrête, c'est le devoir de ne pas sacrifier en même temps qu'eux leur ville ou leur région, car, dès le début, l'envahisseur dominait par la terreur et l'injustice, la menace de répression collective, toute tentative individuelle de sabotage ou d'insubordination; et en des cas nombreux il n'a pas hésité à exécuter ses menaces...

Et c'est ainsi que, jour après jour, le voile de désolation s'étend et assombrit de plus vastes régions; il couvrira bientôt tout le territoire occupé.

Foyers meurtris, où l'on a arraché le père, la mère et les fils, ceux-ci presque enfants, ceux-là ayant parfois dépassé la soixantaine; foyers dont la porte s'ouvre au paupérisme, à la révolte impuissante, à une haine indicible...

A toutes les protestations qui ont été faites, pourquoi voulons-nous ajouter la nôtre et l'adresser à vous? — Parce que les femmes sont les gardiennes de la civilisation à laquelle le crime est un défi.

Celles qui, par mission, sont les éducatrices de l'humanité et qui sentent entre leurs mains l'avenir des générations, sont peut-être plus attentives aux conséquences morales de cette déportation indigne et s'inquiètent davantage de ses répercussions lointaines sur l'avenir de notre nation.

Femmes des pays du Nord dont la raison sereine pèse les iniquités et qui possédez, dit-on, dans vos patries une si grande influence, — femmes du Midi aux généreuses ardeurs d'indignation et de pitié, — femmes des pays lointains pour qui la Belgique était une inconnue avant la guerre, mais qui, pour l'avoir admirée et plainte, en êtes venues à l'aimer, — vous toutes, qui que vous soyez, et quel que soit votre rang, écoutez notre cri de détresse et accordez-nous l'obole de votre sympathie agissante.

A celles qui appartiennent aux classes laborieuses, nous en appelons au nom de la solidarité ouvrière. La conscience mondiale s'est émue autrefois, à juste titre, contre les négres africains: pourrait-elle ne pas s'émouvoir des razzias qui réduisent aujourd'hui à l'esclavage les ouvriers et les artisans de la fière Belgique!

Nous en appelons à vous toutes, nos sœurs, au nom de la solidarité féminine qui doit faire vibrer dans vos cœurs l'écho de nos souffrances.

Nous en appelons à vous enfin, au nom de la solidarité des peuples. Cette guerre (si terrible que soit le spectacle qu'elle impose à l'univers), cette guerre ne sera probablement point la dernière. Un